



Département du Val-d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Montmorency

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Articles L. 2121-10 et R. 2121-7 du code général des collectivités territoriales

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine séance du conseil municipal de la ville d'Andilly, qui se déroulera en mairie 1 rue René Cassin à Andilly,

Le jeudi 15 décembre 2022 à 19h30

Je vous invite à prendre connaissance de l'ordre du jour retenu à l'occasion de cette réunion et à me retourner un pouvoir dûment complété en cas d'indisponibilité.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Fait en mairie, le 9 décembre 2022,

Le Maire,

Daniel FARGEOT

